

Impérialisme ou droit ?

I.

On affirme assez fréquemment, à propos des aspirations italiennes sur l'Adriatique, que ces aspirations sont contraires au principe des nationalités et qu'il faut, dès lors, les combattre en tant qu'elles constituent une offense à l'idéal de ceux qui voient en cette guerre — la plus grande guerre de l'humanité — le choc décisif de la justice contre l'arbitraire, de la démocratie contre le militarisme, du principe national contre les prétendus droits historiques et dynastiques qui sont, pour ainsi dire, l'âme et le sang de l'impérialisme allemand et autrichien.

La thèse italienne de la prédomination nécessaire de l'Italie sur l'Adriatique est considérée précisément comme une forme d'impérialisme, et cela fait que tous les adversaires de l'impérialisme en général se rangent sans hésiter parmi les défenseurs de la cause slave.

Le raisonnement qui mène à cette conclusion est simple comme l'arithmétique élémentaire qui le suggère. Tout se réduit à une question de statistique. Le recensement prouve que, sur les côtes orientales de l'Adriatique, les Slaves sont de beaucoup supérieurs en nombre aux Italiens; donc, la Dalmatie et ses îles doivent appartenir aux Slaves, comme il est vrai que dix est le double de cinq.